



Fiche
thématique

Patrimoine -Tourisme

Chiffres Clés

Patrimoine

- **21** bâtiments ou ensembles protégés au titre des Monuments historiques (MH)
- **121** objets mobiliers protégés MH
- **4** ensembles label Patrimoine 20^{ème} siècle/architecture contemporaine
- **1** « Grand site Archéologique »
- Plus de **200** opérations de fouilles depuis 25 ans
- **2** sites classés, **1** site inscrit
- **1** musée de France (fermé), **4** musées associatifs ou d'entreprise

Tourisme

- **1** nouvel Office de Tourisme communautaire créé en octobre 2019
- Plus de **2000 établissements** du secteur du tourisme, des loisirs et de l'événementiel d'affaires installés sur le territoire représentant au moins **3700 emplois**
- **543 000** nuitées effectuées sur le territoire
- **10 000 lits touristiques** dont près de 52% de lits marchands
- environ **100 000 visiteurs** par an à la **Cathédrale** de la Résurrection à Evry-Courcouronnes
- **1 véloroute européenne**, la Scandibérique, traverse le territoire en longeant la Seine

Le patrimoine

Un territoire d'histoire

L'occupation humaine du territoire de l'agglomération Grand Paris Sud est très ancienne (dès le paléolithique), et continue. Le site magdalénien, majeur pour l'archéologie nationale, d'Etiolles en témoigne. De nombreux vestiges archéologiques de cette occupation ancienne, notamment le long de la Seine, ont été conservés, certains se trouvent aujourd'hui dans des collections nationales. De plus, le plateau de Sénart est particulièrement bien connu, objet avec la construction de la ville nouvelle de Sénart, de très nombreuses et vastes opérations en archéologie préventive.

Une économie rurale ancienne marquée par la grande culture caractérise ce territoire. Elle est illustrée par la présence de grandes fermes isolées ou d'entrée de bourg aux origines très lointaines comme la ferme du Coulevrain à Savigny-le-Temple, de domaines nobles (Villepècle à Lieusaint, Beaurepaire à Lisses) et de bourgs ruraux organisés le plus souvent autour de leur église (11 d'entre elles sont protégées MH) avec, parfois conservé, le petit patrimoine vernaculaire attaché à ces villages anciens : maisons rurales avec courrées, bricoles, lavoirs, puits, etc..

Une villégiature noble ancienne (domaines monastiques - templiers en particulier-, châteaux, maisons-fortes, demeures de plaisance avec leurs parcs et jardins, pavillons de chasse, faisandrie), de plateau comme de vallée, est bien présente du fait de la proximité de la capitale, desservie par le fleuve et la route royale Paris-Fontainebleau, puis à la fin du 19^e siècle par le train ; du fait également de la présence de grands massifs forestiers propices aux chasses royales et nobles (notamment en forêt de Sénart) puis bourgeoises (à Rougeau, par exemple, avec les Elby).

Les riches terres de Brie et la présence de la Seine ont joué un rôle considérable dans l'approvisionnement de Paris. La ville royale de Corbeil, ville-pont, devint un pôle de production important, avec ses moulins attestés dès le Xe siècle et le développement précoce d'une proto-industrie à l'époque moderne (étoffes avec Oberkampf, poudres, ateliers mécaniques, papier, farine), puis d'une industrie dont il reste encore quelques témoignages à préserver (le plus remarquable d'entre eux étant le site des Grands Moulins de Corbeil). La proximité de la capitale a contribué à faire de l'agglomération un territoire d'expérimentation et d'innovation aussi bien en matière d'agriculture (drainage, mécanisation, transformation) que d'industrie (agro-alimentaire, extraction, papeterie, chemins de fer, aéronautique).

L'aéronautique imprègne toujours l'EPCI avec l'usine Safran à Évry-Corbeil et le musée aéronautique et spatial Safran à Réau qui constitue un pôle de culture scientifique et technique important sur le territoire. Plus récemment, le territoire s'est positionné sur les recherches génétiques avec la création du Génopole à Évry.



Représentation du site Magdalénien d'Etiolles



Carte postale ancienne de la ferme de Villepècle à Lieusaint



Carte postale ancienne des Grands Moulins de Corbeil-Essonnes



Musée aéronautique et spatial Safran à Réau

Le territoire a également subi une importante mutation avec l'urbanisation récente de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle et la construction des deux villes nouvelles d'Évry et de Sénart, créées par le Schéma Départemental de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la Région Parisienne de 1965 : nouveaux logements, services, équipements et emplois sont ainsi relocalisés dans ces nouvelles agglomérations qu'il faut relier à Paris (autoroute, nationale, RER). Cette urbanisation s'est accompagnée inévitablement d'une altération importante des tissus urbains et ruraux anciens (destruction en nombre de maisons, fermes anciennes, châteaux, usines ; parcs et jardins lotis ; terres cultivées remplacées par des constructions) et d'une transformation (et fragmentation) majeure du paysage du territoire.

Laboratoires d'urbanisme et d'architecture, les deux villes nouvelles participent à l'histoire de l'architecture française. L'architecture contemporaine de certains édifices religieux – comme la cathédrale de la Résurrection à Évry, conçue par Mario Botta, seule cathédrale construite au cours du 20^{ème} siècle en France, ou la pagode Khan Anh, plus grande pagode d'Europe – témoignent de cette dynamique. Elle se retrouve dans la conception d'ensembles d'habitat collectif remarquables comme le quartier des Pyramides ou de la Grande Borne à Grigny, conçue par Émile Aillaud, toutes deux labellisées architecture contemporaine remarquable. Il faudrait y ajouter le Carré Sénart, projet urbain singulier dont le dessin est en partie né de la lecture de traces viaires et parcellaires antiques, mis à jour par l'archéologie.

L'agglomération a été et reste également territoire de création avec une forte empreinte de l'art dans l'espace public (plus d'une centaine d'œuvres) lié à la construction des villes nouvelles mais également, dans ces années 1970, au dynamisme de la jeune sculpture contemporaine qui tint son deuxième symposium en forêt de Sénart, créant un parc de sculptures unique sur le territoire français. Le festival Wall Street Art qui se déroule aujourd'hui sur plusieurs communes et permet à des artistes d'art urbain de composer des fresques monumentales est en continuité avec cette histoire de l'art dans la ville initiée il y a 50 ans.



Cathédrale de la Résurrection à Évry



Pagode Khan Anh à Évry



Quartier des Pyramides à Évry



Follow the leader à Savigny-le-Temple



Quartier de la Grande Borne à Grigny



Carré Sénart à Lieusaint



Yuli à Lieusaint

Un patrimoine fragile : méconnu, peu accessible et peu valorisé

Le patrimoine du territoire de Grand Paris Sud est à l'image de son histoire : riche, varié, diffus. Il s'agit d'un patrimoine « utilisé » dont les usages très variés n'intègrent malheureusement pas, ou alors très peu, la dimension culturelle et « patrimoniale » qui est la leur. A l'exception des musées, il n'existe pas sur le territoire de site de patrimoine proposant une permanence d'ouverture et une offre grand public spécifique. Un vrai effort d'accessibilité serait à conduire ; un site « locomotive » à ouvrir.

Quelques exemples :

- L'église Saint-Jean en l'île à Corbeil-Essonnes (propriété publique, classée MH), une ancienne commanderie templière, ancien musée de Corbeil, n'offre pas d'accueil permanent pour des visites « patrimoine ». En revanche, c'est un lieu d'exposition temporaires pour la ville et ses associations ;
- Le magnifique château de Nandy et son parc (propriété privée, classés MH), datant du 17^{ème} siècle sont disponibles à la location pour des réceptions mais ne sont pas ouverts à la visite ;
- Le site des Grands Moulins de Corbeil, patrimoine industriel Majeur (propriété privée, inscrit MH), est une usine toujours en activité donc non accessible aux visiteurs ;
- La cathédrale d'Evry (propriété privée, label Architecture contemporaine remarquable), édifice culturel, se visite avec l'Office de Tourisme ou le diocèse seulement quelques dates dans l'année ;
- La faisanderie d'Etiolles (propriété publique, label Patrimoine d'intérêt régional) avec son parc de sculptures contemporaines, n'accueille que des groupes pour des ateliers d'éducation à la forêt et ouvre ponctuellement ses murs pour des manifestations (chasses, fêtes, etc.) ;
- Le grand site archéologique de France d'Etiolles (propriété publique) reste un site de fouille et n'ouvre qu'une fois par an aux journées nationales de l'archéologie.

Il existe sur le territoire 5 musées à la permanence d'ouverture au grand public réduite et deux d'entre eux sont aujourd'hui fermés : le musée Paul Delouvrier, en travaux, réduit ses surfaces d'exposition ; l'écomusée de Savigny-le-Temple (musée de France) a fermé ses portes définitivement et la collection quitte prochainement la ferme du Coulevrain.

Cette absence de lieux de patrimoine largement ouverts, emblématiques, sur le territoire, a pour effet de rendre les acteurs locaux peu sensibles à la question. Seules les villes de Corbeil-Essonnes, Evry, Grigny et Lieusaint déploient en leur sein mais à des niveaux divers, des missions de connaissances et de valorisation du patrimoine.

Enfin, un tissu associatif, aux dynamiques variables, est présent sur le territoire. 2 associations portent un musée (maison d'école à Pouilly-le-Fort et maison du citoyen et des combattants à Combs-la-Ville). Certaines associations comme le GERAME, Mémoire et Patrimoine Vivant, Cinéam, Mémoire de la Ville Nouvelle d'Evry conduisent des actions ambitieuses de connaissance, de collectes, de préservation et de valorisation qui dépassent les frontières communales.



Eglise Saint-Jean-de-l'île ; Château de Nandy ; Cathédrale d'Evry ; Grands Moulins de Corbeil ; Faisanderie d'Etiolles ; Site archéologique d'Etiolles



Musée Paul Delouvrier ; Ancien Ecomusée de Savigny-le-Temple ; Maison d'École de Pouilly-le-Fort ; Maison du citoyen et des combattants à Combs-la-Ville

Le label « Patrimoine d'intérêt régional » est décerné aux bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments historiques présentant un intérêt patrimonial avéré et représentatif à l'échelle de l'Île-de-France. 57 labels ont été décernés en Île-de-France.



Ancienne station de pompage des papeteries d'Essonnes à Corbeil-Essonnes ; Ferme Varâtre à Lieusiant



Eglise de Morsang-sur-Seine ; Eglise de Vert-Saint-Denis, Borne à fleur de Lys n°19 et 21

La protection au titre des Monuments historiques est une servitude d'utilité publique fondée sur l'intérêt patrimonial d'un bien, qui s'évalue en examinant un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les notions de rareté, d'exemplarité, d'authenticité et d'intégrité des biens sont notamment prises en compte. Plus de 44 000 immeubles, près de 300 000 objets mobiliers ont été protégés par classement ou inscription.

L'Appellation « Musée de France » a été créée par la loi du 4 janvier 2002. Elle est accordée à « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ». À ce jour, 1218 musées ont reçu l'appellation « Musée de France ».



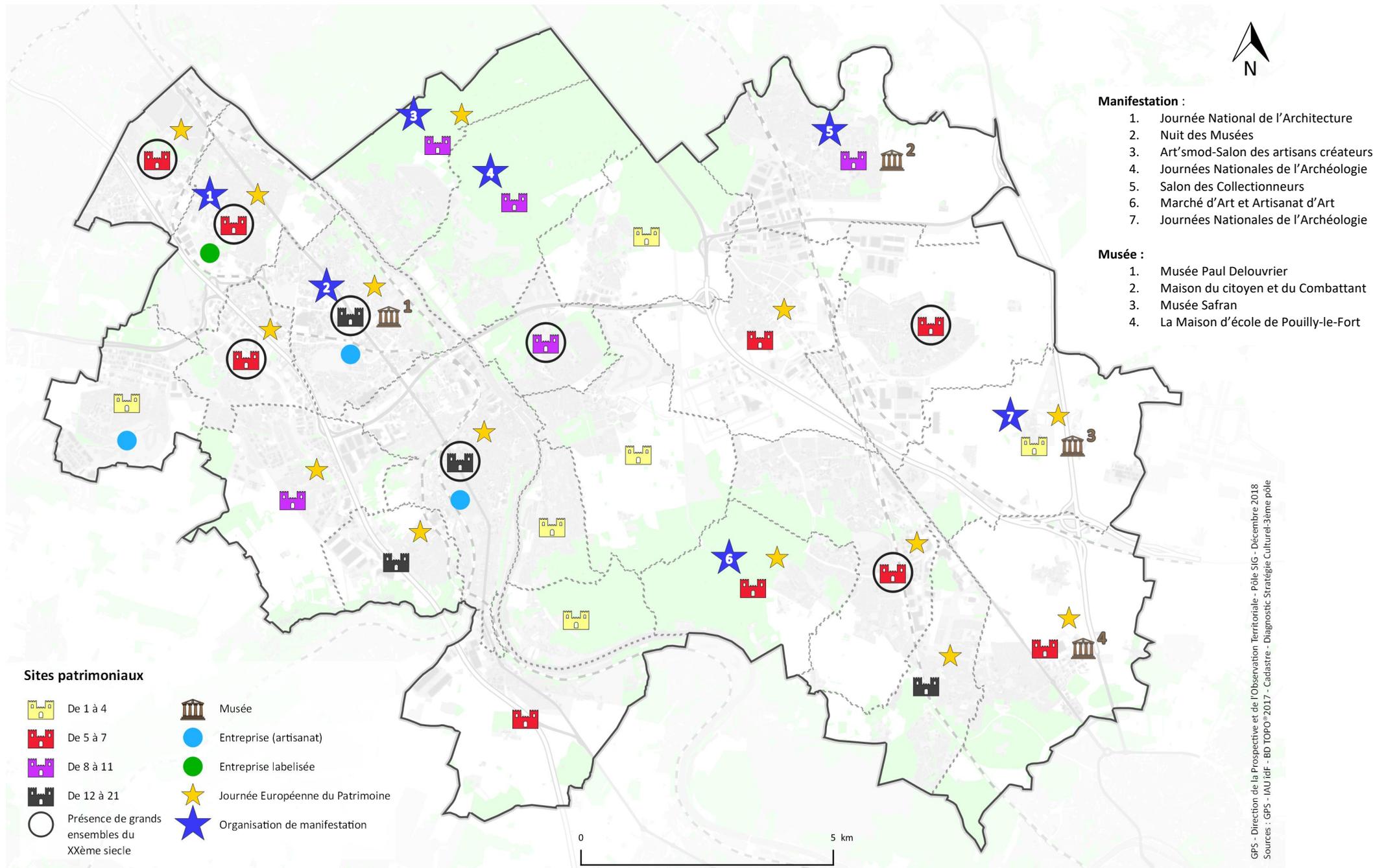
Ancien écomusée de Savigny-le-Temple



La Grande Borne à Grigny ; Mosquée et centre culturel islamique d'Evry

Le label « Architecture contemporaine remarquable » est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements faisant antérieurement l'objet du label "Patrimoine du XXe siècle" qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. À ce jour, 1 392 immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements sont labellisés.

Carte des sites patrimoniaux



L'inventaire du Patrimoine de l'agglomération est en cours d'élaboration par le service Patrimoine - Tourisme. Il comprendra plusieurs centaines d'occurrences. Cette première carte propose de voir la répartition d'une centaine de sites et édifices déjà repérés (protégés, labellisés, non protégés). Un travail cartographique reste à conduire pour mettre en évidence l'accessibilité et l'existence d'une offre patrimoniale.

Appellation	Protection	Commune
Eglise ou Cathédrale Saint-Spire	Monument Historique Classé	Corbeil-Essonnes
Eglise Saint-Etienne	Monument Historique Classé	Corbeil-Essonnes
Château	Monument Historique Classé	Nandy
Ancienne église Saint-Jean-de-l'Île ou Saint-Jean-en-l'Isle	Monument Historique Classé	Corbeil-Essonnes
Ancienne chaufferie centrale du quartier des Hauts-Tarterêts	Monument Historique Inscrit	Corbeil-Essonnes
Borne à fleur de lys n° 21	Monument Historique Inscrit	Corbeil-Essonnes
Marché couvert	Monument Historique Inscrit	Corbeil-Essonnes
Grands Moulins de Corbeil	Monument Historique Inscrit	Corbeil-Essonnes
Eglise Saint-Etienne	Monument Historique Inscrit	Le Coudray-Montceaux
Escalier dit de la Belle Gabrielle et la parcelle 354	Monument Historique Inscrit	Le Coudray-Montceaux
Bornes à fleur de lys n° 19 et 20	Monument Historique Inscrit	Courcouronnes
Eglise Saint-Martin	Monument Historique Inscrit	Etiolles
Eglise Saint-Germain	Monument Historique Inscrit	Lisses
Notre-Dame-de-l'Assomption	Monument Historique Inscrit	Moissy-Cramayel
Château de Cramayel	Monument Historique Inscrit	Moissy-Cramayel
Eglise Saint-Léger	Monument Historique Inscrit	Nandy
Eglise Saint-Julien	Monument Historique Inscrit	Réau
Château de Trousseau	Monument Historique Inscrit	Ris-Orangis
Eglise Saint-Germain	Monument Historique Inscrit	Savigny-le-Temple
Eglise Saint-Germain-de-Paris	Monument Historique Inscrit	Morsang-sur-Seine
Eglise Saint-Pierre	Monument Historique Inscrit	Vert-Saint-Denis



Eglise Saint-Etienne à Corbeil-Essonnes



Château de Trousseau à Ris-Orangis



Eglise Saint-Germain à Savigny-le-Temple

Appellation	Label	Commune
Mosquée et centre culturel islamique d'Evry	Label Architecture contemporaine remarquable	Courcouronnes
Cathédrale de la Résurrection	Label Architecture contemporaine remarquable	Evry
Grand ensemble dit Les Pyramides	Label Architecture contemporaine remarquable	Evry
Grand ensemble de la Grande Borne	Label Architecture contemporaine remarquable	Grigny
Site archéologique	label Grand Site archéologique	Etiolles
Ancienne station de pompage des papeteries d'Essonnes	Label Patrimoine d'intérêt régional	Corbeil-Essonnes
Ferme Varâtre	Label Patrimoine d'intérêt régional	Lieusaint
Faisanderie de la forêt de Sénart	Label Patrimoine d'intérêt régional	Etiolles
Eglise Saint-Vincent	Label Patrimoine d'intérêt régional	Combs-la-Ville



Eglise Saint-Vincent à Combs-la-Ville

Musée	Commune
Maison d'école de Pouilly-le-Fort	Vert-Saint-Denis
Maison du combattant et du citoyen	Combs-la-Ville
Musée Safran	Réau
Musée Paul Delouvrier	Evry
Collections ethnologiques de l'ancien écomusée de Savigny-le-Temple	Lieusaint



Musée Safran à Réau

Le patrimoine naturel



Forêt de Sénart



Fouilles Loury



Rives de la Seine au
Coudray-Montceaux



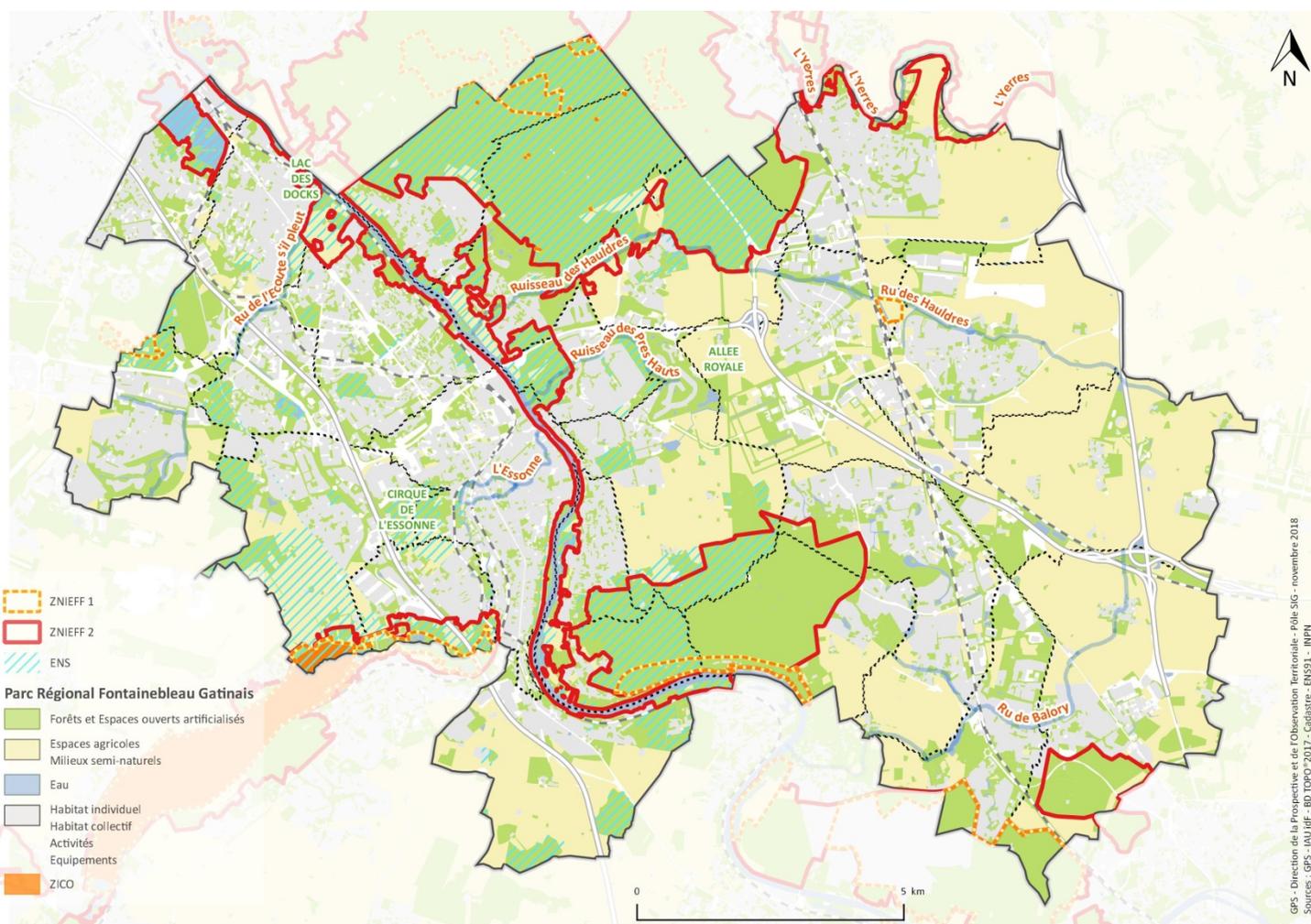
Allée Royales



Domaine Montauger



Forêt de Rougeau



Grand Paris Sud est riche d'un patrimoine paysager et naturel important et varié, véritable atout du territoire.

A la fois, espace conservatoire de la biodiversité, d'activité de production ou économique (la forêt ; la Seine), espace récréatif et de loisirs ou encore de protection, ce patrimoine est multifonction. Plusieurs dispositifs en permettent la connaissance et la préservation : ENS, sites inscrits ou classés, ZNIEFF.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.



Le cirque de l'Essonne

Il s'étend sur les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé. 134 hectares sculpté par un ancien méandre de la rivière Essonne. Il est à la fois un espace naturel fragile, par ses coteaux arborés ou ses boisements, et un lieu dédié à de multiples activités à l'instar de l'agriculture ou d'autres pratiques plus discrètes telles que l'apiculture et des « jardins spontanés ».

De nombreux ENS sont présents sur le territoire de GPS et participent à sa qualité paysagère mais certains ont également une vocation d'accueil du public et peuvent être un levier touristique majeur à l'image des massifs forestiers de Rougeau et de Sénart.



Le Clos de Montauger

Joutant le Domaine de Montauger, le Clos de Montauger s'étend sur 5 hectares de zones humides le long de l'Essonne. Ensermé par 2 bras de la rivière, il se compose d'une succession de digues boisées laissées par les tourbiers. Aménagé pour la promenade, ce site est également ouvert à la pratique de la pêche.



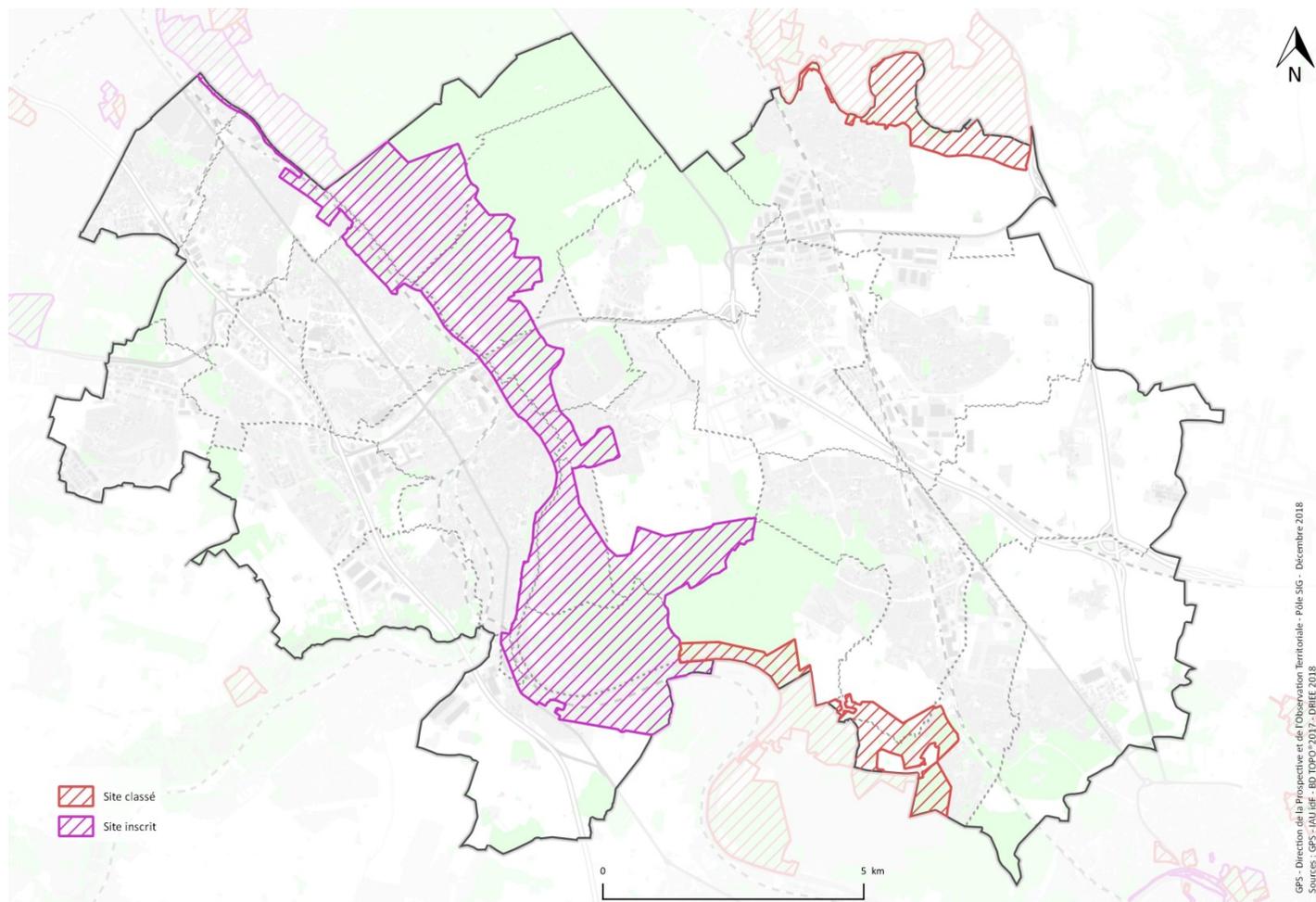
Les canardières

Situé en rive droite d'une boucle de la Seine, cet ENS concerne les communes de Morsang-sur-Seine et Saintry-sur-Seine. Des connexions boisées le relie au massif de Rougeau. D'anciennes extractions de matériaux alluvionnaires ont donné naissance à de petits plans d'eau. Le GR traverse le site.



Le domaine des Coudrays et des Hauldres, vallon des Hauldres

Cet ENS concerne la commune de Tigery. Prenant sa source en forêt de Sénart, le ru des Hauldres constitue une coulée verte en s'écoulant au travers du parc du même nom à Etiolles, puis en traversant la forêt de Sénart à Tigery avant de rejoindre la Seine. Un GR traverse l'ENS à Tigery.



Outres des ENS, le territoire de Grand Paris Sud, compte parmi son patrimoine naturel, un site inscrit et deux sites classés.

Les sites inscrits et classés ont pour objectif la conservation ou la préservation d'espaces naturels ou bâtis présentant, d'un point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. L'inscription constitue la reconnaissance de la qualité d'un site, justifiant une surveillance de son évolution par la consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris. Le classement offre une protection renforcée, interdisant, sauf autorisation spéciale, la réalisation de tous travaux tendant à modifier l'aspect du site. Les sites classés et les sites inscrits sont protégés au titre des articles L.341-1 et suivants, R.341-1 et suivants du code de l'environnement.

Sur le territoire, deux sites classés sur le critère « pittoresque », c'est à dire pour la qualité des paysages et des éléments qui le composent :

- *la Vallée de l'Yerres* (Yerres aval Seine-et-Marne - Ensemble formé par la vallée de l'Yerres aval et ses abords sur le territoire de la commune de Combs-la-Ville classée le 13/09/2005. Ce site est en continuité sur les communes de Brie-Comte-Robert et Evry-Grégy-sur-Yerres en périphérie du SCoT ;
- les « *Boucles de la Seine et vallon du Ru de Balory* » classé le 15/12/1994 sur le territoire des communes de Cesson, Nandy et Savigny-le-Temple. Ce site est en continuité sur la commune de Seine-Port en périphérie du SCoT.

Grand Paris Sud compte également un site inscrit qui s'étend sur 11 de ces communes, le site inscrit des « *Rives de Seine* ». Le site a été protégé par arrêté du 19 août 1976 puis modifié par arrêté du 26 juin 1985 pour son caractère « pittoresque » dans le but de le protéger de la pression urbaine. Une étude du site inscrit est par ailleurs en cours sous le pilotage de la DRIEE afin de réaliser un bilan fin et de faire évoluer certains dispositifs de protection au besoin.

Le tourisme

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence « promotion du tourisme », Grand Paris Sud s'inscrit dans une démarche de développement touristique sur l'ensemble de son territoire en élaborant et en mettant en œuvre un schéma communautaire de développement du tourisme et des loisirs. Celui-ci a pour objectif de connaître et mettre en valeur ses nombreux atouts, d'identifier des besoins et des potentiels, de développer un programme d'action pluriannuel afin d'y répondre.

L'agglomération, comme la plupart des territoires périurbains franciliens, ne répond pas au schéma classique des destinations touristiques. L'économie touristique est principalement tournée vers le tourisme d'affaires : hébergements, restauration, réunions professionnelles et activités incentives. C'est pourquoi la nouvelle politique touristique s'intéressera à ce secteur pour l'accompagner dans sa structuration et optimiser ainsi les retombées économiques. Le tourisme d'agrément est plus limité à ce jour et est porté par les nombreuses possibilités d'activités de loisirs indoor et outdoor. Le territoire possède un fort potentiel sur ce volet loisirs qui mérite d'être révélé et développé pour répondre au mieux aux besoins de loisirs et de découverte du territoire des 356 000 habitants et de leurs proches et des franciliens à la recherche d'une offre de loisirs proche de chez eux à la journée ou au week-end.

Le Tourisme d'affaires

Par tourisme d'affaires, on désigne l'ensemble des activités économiques liées à des déplacements individuels ou en groupe à but professionnel. Le territoire de Grand Paris Sud est essentiellement concerné par les déplacements des voyageurs d'affaires, l'organisation de réunions et événements dans les salles de réunion louées pour l'occasion mais également par la tenue d'activités incentives et de team-building. C'est un secteur fortement concurrentiel, notamment en région parisienne, qui fait appel à de nombreux prestataires: lieux d'événements, hôtels, transports, agences événementielles, restaurants, traiteurs, sites de loisirs, etc.

Développer le tourisme d'affaires est un enjeu pour les hébergeurs afin d'optimiser le remplissage de leur établissement en semaine et également pour les sites de loisirs et culturels car les clientèles affaires représentent une opportunité de diversification et de recettes complémentaires.

Le territoire ne possède pas d'équipement structurant dédié à l'accueil de grands événements professionnels comme les congrès ni de parc d'exposition.



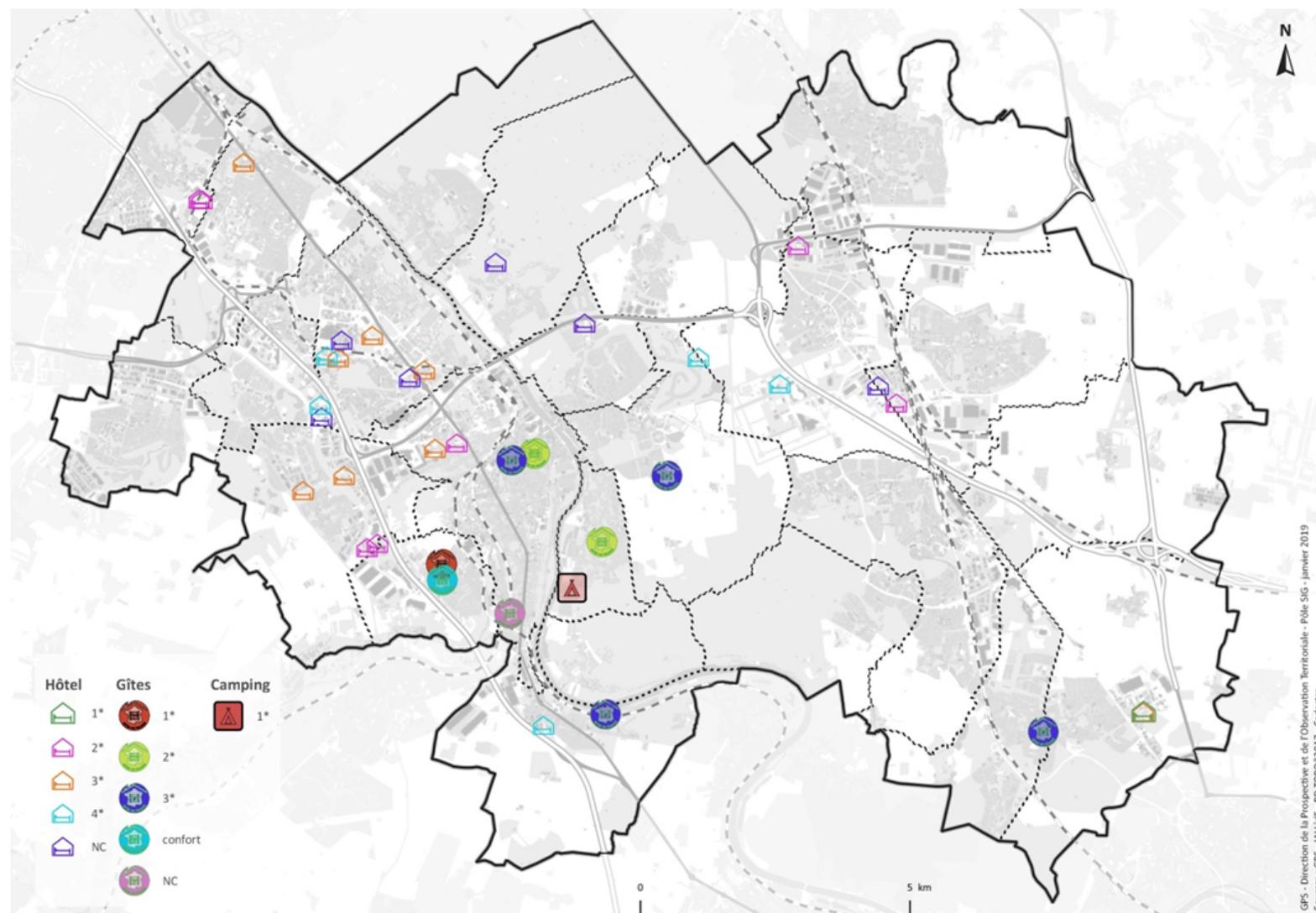
Salle de réunion, Mercure Demeure de Campagne Parc du Coudray, Le Coudray-Montceaux

Les hébergements

Le territoire de Grand Paris Sud comptabilise près de 10 000 lits touristiques dont près de 48% de lits non marchands ce qui est bien inférieure à la moyenne nationale (77%).

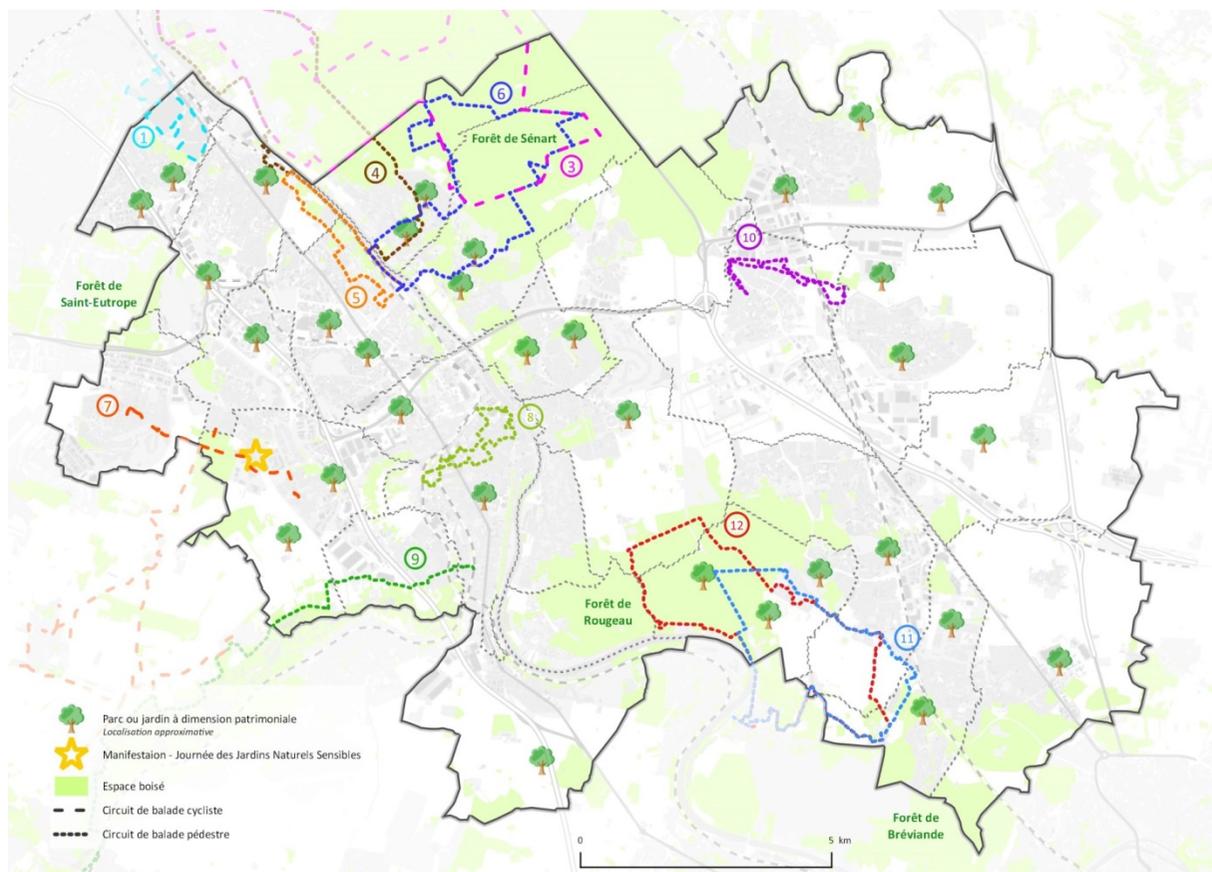
L'hébergement marchand représente ainsi la majeure partie de l'économie touristique du territoire. Plus de 540 000 nuitées ont été comptabilisées en 2019 sur le territoire. Elles sont effectuées principalement dans les hôtels et de résidences de tourisme. Il est à noter que l'offre hôtelière est principalement de chaîne et sous enseigne. Les clientèles affaires sont les principaux clients des hébergements marchands et ce en raison du dynamique tissu économique local (formation, rendez-vous d'affaires ...) et des projets du Grand Paris (long séjour ouvrier).

Le territoire ne comptabilise pas d'hébergement collectif ou de groupe et l'offre en meublés et chambres d'hôtes est très faible (moins de 60 lits).



Les activités de loisirs et de tourisme

Les modes de déplacements doux sont privilégiés pour aller à la découverte des richesses de l'agglomération. Les berges de la Seine, fil conducteur de Grand Paris Sud, accueillent la Scandibérique, véloroute européenne reliant la Norvège à l'Espagne. Les berges et la Seine constitue ainsi une remarquable porte d'entrée touristique sur notre territoire qu'il convient de rendre attrayante et doté de services utiles aux plaisanciers et cyclotouristes.



Circuits de balade :

1- Les lacs de Viry-Chatillon et de Grigny : « ancienne carrière, les lacs de Viry-Chatillon et de Grigny sont aujourd'hui classés en espace naturels sensibles et zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (...) ». (Circuit de la CA des Lacs de l'Essonne)

2- La croisée des chemins : balade urbaine visant la réappropriation de la ville par ses habitants, organisée par la Compagnie La Constellation

3- La forêt de Sénart : « forêt sacré du druidisme, elle fût très tôt convoitée par les rois de France. L'histoire raconte que Louis XV y rencontra celle qui allait devenir la Marquise de Pompadour lors d'une chasse royale ». (Circuit du CODEP91)

4- D'Etiolles au Port aux Cerises par les bords de Seine : « (...) Descente de la Seine jusqu'à la base de loisirs en passant par le lac des docks et l'éco-quartier de Ris-Orangis (...) ». (Circuit Visorando)

5- En bord de Seine : « A deux pas de la ville nouvelle coule la Seine, fleuve mythique garant de la biodiversité », Randonnez ! En Essonne (circuit du CDRP91)

6- Arbres remarquables des chasses royales de Sénart : « Certains de ces arbres ont probablement vu passer les équipages des chasses royales ! (...) ». (Circuit Visorando)

7- Le circuit des fermes du centre Essonne : « Ce parcours pédagogique est jalonné de panneaux 'des champs', 'des fermes' et 'des villes' afin de découvrir l'agriculture, le patrimoine bâti et naturel (...) ». (Circuit de l'APPACE en partenariat avec le CDRP91)

8- Balade à Corbeil-Essonnes : le long de la rivière Essonne (Circuit de l'office du tourisme Seine Essonne)

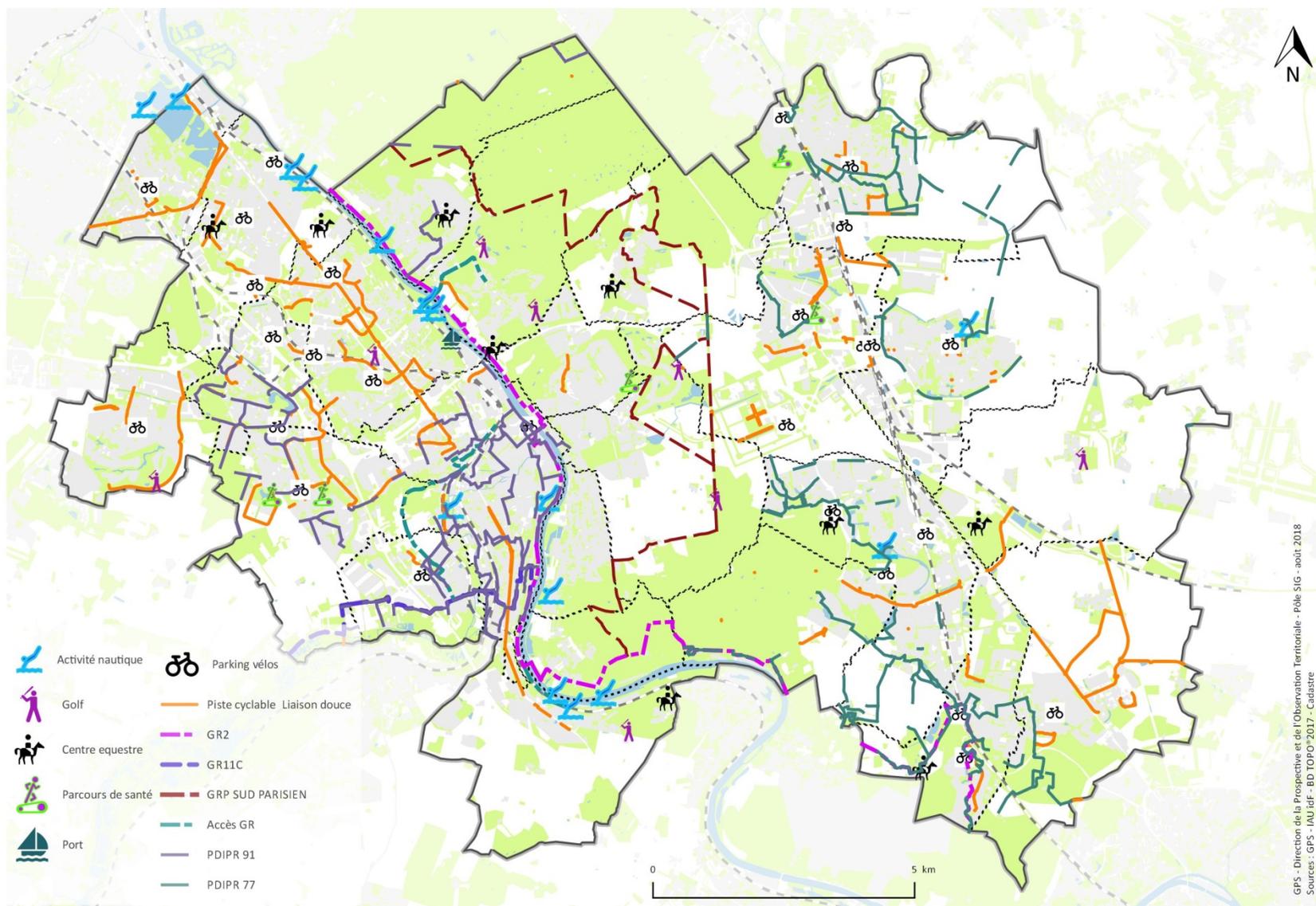
9- Basse vallée de l'Essonne et le Marais : balade à travers les étangs qui jalonnent l'Essonne le long du GR11c en passant par le château de Saussay. (Randogps.net)

10- Lieusaint : le tour des lacs. (Circuit de Rando Pas à Pas sur wikiloc.com)

11- Villégiatures royales et villages Briards : « Au bord des étangs, dans la forêt de Rougeau ou dans les prés et pâturages du ru de Balory, une promenade rafraichissante ». (Randon°19 du comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-et-Marne)

12- La forêt de Rougeau : « Boucle de 20km à partir de Nandy à effectuer de préférence en période hivernale afin de pouvoir profiter du passage en balcon au-dessus de la Seine. » (Circuit Visorando)

Que ce soit en plein air ou en indoor, l'offre d'activités sportives et de loisirs est très diversifiée sur le territoire de l'agglomération : kayak, centres équestres, escapes game, bowling, escalade, parcs de loisirs dédiés aux enfants, trampoline park, accrobranches, laser games, sans oublier les 7 golfs.



Escape game à Lieusaint



Bowling à Bondoufle



Trampoline park à Evry-Courcouronnes



Accrobranche à Cesson



Garden Golf de Sénart à Saint-Pierre-du-Perray



Golf de Soisy-sur-Seine



Cercle de voile de Morsang-sur-Seine



Kayak sur les Lacs de l'Essonne

L'animation

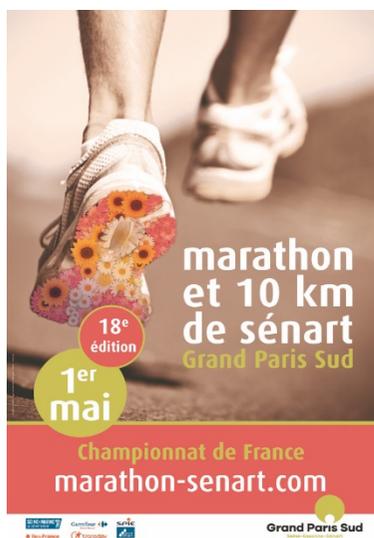
L'animation du territoire est essentielle pour mettre en valeur les atouts de Grand Paris Sud et les faire connaître de manière festive et sportive ou artistique auprès des habitants et des visiteurs. Air Legend Paris-Villaroche, La fête de l'eau, le marathon de Sénart, la Sénartaise, Rue des Lumières, la fête de la forêt de Sénart, le festival Wall Street Art, les Journées du patrimoine, autant de temps forts qui ponctuent l'année et participent à l'attractivité de l'agglomération.

Le marathon de Sénart

Le marathon de Sénart a fêté en 2018 sa 19^{ème} édition. Au fil des années, il est devenu un rendez-vous incontournable de la course à pied en Île de France et au-delà.

En grandissant, l'épreuve n'a rien perdu de son charme mais cultive au contraire sa différence et ses qualités premières : une course populaire, ouverte aux spécialistes comme aux néophytes ; une course conviviale, rythmée par les animations musicales et les encouragements d'un public nombreux et chaleureux ; une course intercommunale qui mobilise les énergies sportives et associatives du territoire.

Il traverse les communes de Tigery (91), Saint-Pierre-du-Perray, Savigny-le-Temple, Nandy, Cesson, Vert-Saint-Denis, Réau, Moissy-Cramayel, Lieusaint et Combs-la-Ville (77).



Air Legend Paris-Villaroche

Le spectacle aérien Air Legend et ses 40 000 spectateurs en 2019 Air Legend est désormais un événement incontournable qui se déroule chaque deuxième week-end de septembre, sur l'aérodrome de Melun-Villaroche.

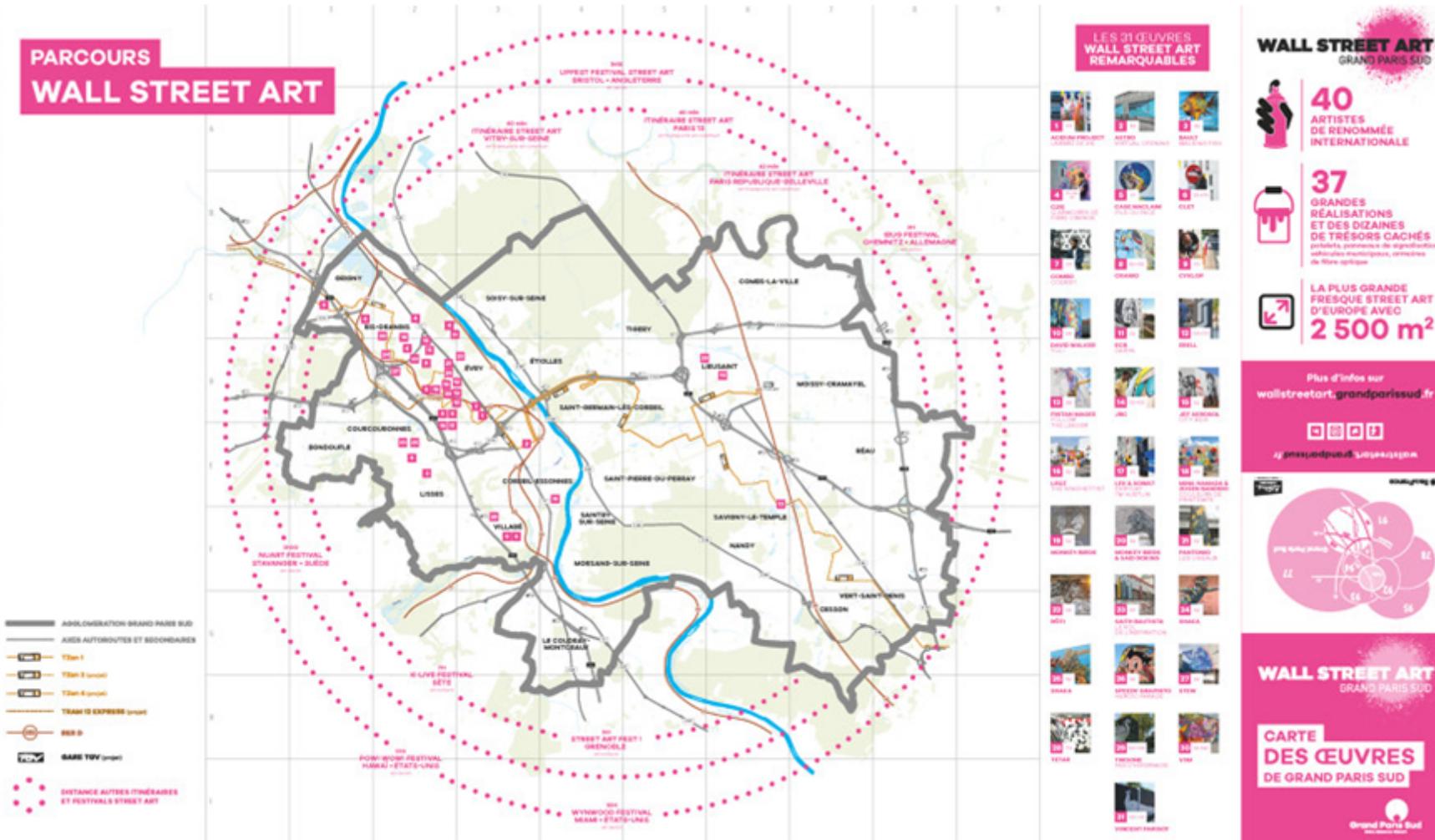
L'agglomération est partenaire depuis 2019 de cet événement considéré par ses organisateurs comme l'un des plus grands meetings aériens en Europe.

Le public peut voir voler plus d'une centaine d'avions, rarement ou jamais vus en France et profiter d'un village d'exposants, de boutiques, de la gastronomie, de reconstitutions historiques, de simulateurs de vol et de nombreuses animations pour petits et grands.



Le festival Wall Street Art

Le festival Wall Street Art, projet unique en son genre, accueille des street artistes du monde entier depuis 2015. Initié sur l'ancien territoire Centre Essonne et désormais dimensionné et déployé à l'échelle de Grand Paris Sud, il permet de faire de la grande couronne sud d'Île de France un territoire de référence dans le domaine du street art. Embellir les façades, donner à voir du beau, de la couleur, favoriser les échanges entre les artistes et les habitants, telle est l'ambition de cet évènement, *signature culturelle populaire de l'agglomération*. La direction artistique est assurée par Gautier Jourdain, curateur et galeriste dans le 13^{ème} arrondissement de Paris (galerie Mathgoth).



Street Art à Lieusaint



Street Art à Courcouronnes



Street Art à Evry et Lisses



Street Art à Ris-Orangis

**Direction de la
Prospective
et de
l'Observation
territoriale**